



AVIS PUBLIC

AVIS ANNONÇANT UNE CONSULTATION ÉCRITE RELATIVE AU PROJET DE RÈGLEMENT 2021-379 AYANT POUR EFFET D'ADOPTER LE RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN D'UN BÂTIMENT

Aux personnes intéressées par un projet de règlement adoptant un règlement sur l'occupation et l'entretien d'un bâtiment.

1. Lors d'une séance régulière du Conseil tenue le 2 août 2021, le Conseil municipal a adopté le premier projet de règlement 2021-379.
2. L'arrêté ministériel 2020-049 ordonne « QUE toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens soit accompagnée d'une consultation écrite, annoncée au préalable par un avis public, qui prend fin au même moment que la procédure qu'elle accompagne ; cette consultation écrite peut également remplacer la procédure en question, auquel cas elle est d'une durée de 15 jours ; »
3. L'adoption du règlement sur l'occupation et l'entretien d'un bâtiment 2021-379 consiste à :
 - a) Mieux encadrer l'entretien des bâtiments dans la municipalité de Crabtree.
5. Une copie du règlement 2021-379 ayant pour effet d'adopter un règlement sur l'occupation et l'entretien d'un bâtiment est disponible sur le site Internet de la Municipalité, avec publication d'un lien sur sa page Facebook ;
6. Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos du règlement 2021-379 ayant pour effet d'adopter un règlement sur l'occupation et l'entretien d'un bâtiment doit le faire par écrit, lesquels commentaires écrits pourront être postés à cette adresse :

Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier
Municipalité de Crabtree
111, 4e Avenue
Crabtree (Québec) J0K 1B0

Ou par courriel à l'adresse info@crabtree.quebec ;

6. Les commentaires écrits doivent être postés ou envoyés par courriel au plus tard quinze (15) jours après la publication de cet avis, c'est-à-dire jusqu'au 18 août 2021.

Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Crabtree, ce 3 août 2021

Pierre Rondeau
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 3 août 2021 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 août 2021.